

# NON À LA NOMINATION D'ÉRIC DUPOND-MORETTI COMME DÉFENSEUR DES DROITS



**7.108** signatures

★ Pétition soutenue par un Super contributeur

**Merci pour votre mobilisation**

Vous avez déjà signé cette pétition  
Aidez l'auteur à atteindre la victoire :

[Je soutiens cette pétition](#)

[Je n'ai pas signé cette pétition et je veux le faire](#)

Partagez la pétition avec vos amis :



<https://www.mesopinions.com/petition/politique/a-nomination-d-eric-dupond-moretti/277883>

## ON NE CONFIE PAS LA DÉFENSE DES VICTIMES À CEUX QUI LES ONT FAITES TREMBLER.

Nous, citoyennes et citoyens attachés à la protection des droits fondamentaux, refusons que la défense des droits en France soit confiée à une personnalité dont le parcours et certaines prises de position interrogent profondément la place accordée aux victimes, et en particulier aux victimes de violences sexuelles et aux enfants.

La possible nomination de Éric Dupond-Moretti au poste de Défenseur des droits constituerait un signal extrêmement préoccupant pour toutes celles et ceux qui se battent pour la reconnaissance des violences et la protection des victimes.

## LE TÉMOIGNAGE GRAVE D'UNE DÉPUTÉE VICTIME

Dans un documentaire du média d'investigation Off Investigation, relayé notamment par le journal Libération, la députée MoDem Sandrine Josso affirme avoir été « terrorisée » par Éric Dupond-Moretti après avoir porté plainte en 2023 contre l'ancien sénateur Joël Guerriau pour soumission chimique.

## **Éric Dupond-Moretti conteste ces accusations.**

Mais ce témoignage soulève une question fondamentale : comment envisager de confier la défense des droits des citoyens à une personnalité dont le comportement est décrit ainsi par une victime présumée de violences ?

## **Le traumatisme du procès d'Outreau et la parole des enfants**

L'affaire d'Outreau demeure l'un des drames judiciaires les plus marquants de notre histoire.

Des enfants y ont dénoncé des violences sexuelles graves et plusieurs ont été reconnus victimes par la justice.

Durant les audiences, leur parole a été mise à l'épreuve dans des conditions d'une extrême violence, confrontée à des contre-interrogatoires particulièrement durs.

Dans les récits d'audience, un épisode est resté gravé dans les mémoires : un enfant, soumis à une pression intense lors de son audition, aurait perdu le contrôle de lui-même et uriné sous l'effet de la détresse, illustrant la brutalité que peut représenter une confrontation judiciaire pour un mineur.

Ces scènes ont profondément marqué l'opinion publique et ont contribué à ouvrir un débat essentiel : comment protéger réellement la parole des enfants dans la justice ?

**Suite...<https://www.mesopinions.com/petition/politique/a-nomination-d-eric-dupond-moretti/277883>**